

## Infos réglementaires

---

### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Date : Avril 2019

---

#### 1 Contexte

Lorsqu'une société de gestion a recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500 000€, elle élabore un document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ».

#### 2 Compte rendu pour l'exercice 2018

En 2016, Swiss Life Asset Management (France) n'a pas eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.